



VILLE DE CHAMPIGNY-SUR-MARNE

CCAS

■ DIRECTION DE LA SOLIDARITE
CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

SEANCE DU 17 décembre 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le dix-sept du mois de décembre à quatorze heures,

Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de la commune de Champigny sur Marne, légalement convoqué le 5 décembre 2024, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances et a valablement délibéré sous la présidence de Monsieur Laurent JEANNE, Maire et Président du Centre Communal d'Action Sociale.

Présents :

Monsieur Laurent JEANNE, Maire et Président du CCAS
Madame Catherine MUSSOTTE GUEDJ, Vice-Présidente du CCAS
Madame Marie-Hélène FORHAN
Madame Sophie AMAR
Monsieur Jean-Pierre MEUNIER
Madame Nicole LEANDRI
Madame Josiane ALIX
Madame Asma ASHRAF
Madame Sabrina ABCHICHE

Excusé(s) :

Monsieur Gheorghe NUNU
Madame Geneviève CARPE
Madame Mylène BENOLIEL

Absent(e)s :

Monsieur Mamadou SY

Convoqué le 5 décembre 2024

FEUILLE D'ÉMARGEMENT

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS

Mardi 17 décembre 2024

Monsieur Laurent JEANNE,
Maire et Président du CCAS

Signature :



Membres élus par le Conseil municipal :

Membres nommés par arrêtés du Maire :

Membres	SIGNATURE	Membres	SIGNATURE
Madame Catherine MUSSOTTE GUEDJ Adjointe action sociale, CCAS, intergénérationnel		Madame Asma ASHRAF Femmes relais médiatrices interculturelles	
Madame Geneviève CARPE Adjointe Santé et prévention	Excusée – pouvoir donné à Mme Mussotte-Guedj	Madame Josiane ALIX Forum du temps libre	
Madame Mylène BENOUIEL Conseillère Municipale	Excusée	Madame Nicole LEANDRI Forum du temps libre	
Madame Sabrina ABCHICHE Adjointe petite enfance et droits des femmes		Madame Marie-Hélène FORHAN Secours catholique	Présente / En Visio
Madame Sophie AMAR Adjointe finances et marchés publics	Présente / En Visio	Monsieur Gheorghe NUNU APF France Handicap	Excusé
Monsieur Mamadou SY Conseiller municipal	Absent	Monsieur Jean Pierre MEUNIER Union Locale des retraités (CFDT) de Champigny	Présent / En Visio

ADMINISTRATION/INVITÉS / AUDITIONNÉS / OBSERVATEURS / SECRÉTARIAT DU CONSEIL

Noms	SIGNATURE	Noms	SIGNATURE
Madame Marie-Sophie ROCHE Directrice de la solidarité		Monsieur Alain RAIMBAULT DGA	
Monsieur Nicolas MONTEIL Directeur adjoint du CCAS		Madame Amélie BRECHETEAU Cheffe du Service des aides facultatives	
Madame Sylvie GARCIA Cheffe du service Séniors		Madame Sandie GONON Chargée de mission inclusion Handicap	
Madame Isabelle PIGNOT Cheffe du Service des aides légales		Madame Lilia GUIZANI Cheffe du service de l'EHPAD	
Madame Delphine GAUTIER Assistante de Direction		Madame Christelle NEVES Assistante de Gestion Administrative	

P.V DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU
17 décembre 2024

Ouverture de la séance à 14h. Emargement réalisé, 1 pouvoir donné. Le quorum est atteint (9 présents / 3 excusés / 1 absent). A noter, que la séance s'est tenue en partie en distanciel (Vision conférence).

Le point inscrit à l'ordre du jour fait l'objet d'une lecture par Monsieur Laurent JEANNE et d'une proposition de vote.

- **Point n°1 : Correction du Budget Supplémentaire postérieur au Budget Primitif 2024 du budget principal du CCAS**

Monsieur JEANNE informe l'assemblée réunie qu'une erreur d'écriture a été commise lors de l'adoption du budget supplémentaire, voté par le Conseil d'Administration le 27 septembre dernier.

La délibération n°2024-32 a adopté un budget supplémentaire au budget principal de 68 415,35 euros en investissement au lieu de 66 968,53 euros. Dans ces conditions, les services du Trésor Public demandent une délibération corrective avant la fin de l'année 2024.

Monsieur JEANNE soumet au vote la délibération corrective qui fixe à 66 968,53 euros le budget supplémentaire au budget principal en investissement et après avoir délibéré, le résultat des votes exprimés est 10 voix POUR, aucune voix CONTRE et aucune abstention.

Adoptée à l'unanimité



L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire déclare la séance du conseil d'administration close et celle-ci est levée à 14h15.

Le Maire,
Président du Centre Communal d'Action Sociale

Adopté à l'unanimité

Laurent JEANNE

